Démarche : DRAAF-SRFD BRETAGNE - DEMANDE HABILITATION pour la mise en

œuvre des formations en UC

Organisme : Service Régional Formation et Développement - FPC&A

# Identité du demandeur

☐ EPLEFPA

Établissement privé

identite do	acmanacor
Email	
Etablissement SIRET	
Dénomination	
Forme juridique	
Formulaire	
de l'apprentissage et de l	nandes d'habilitation à la mise en œuvre des évaluations en UC pour les formations par la voie a voie continue du Ministère en charge de l'agriculture en région Bretagne MANDE D'HABILITATION - MISE EN OEUVRE DES UC
la mise en œuvre d	POT DE DOSSIER le dossier, veuillez prendre connaissance de la note de service relative à les dossiers d'habilitation en cliquant ici : ture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2014-109
Les dossiers incom	plets ne seront pas instruits.
Pour toute questio bretagne@agricult	n préalable au dépôt d'un dossier, merci de vous adresser à : srfd.draaf- ure.gouv.fr
Les habilitations doivent rénovation des diplômes	être déposés minimum 3 mois avant le début de la formation et devront prendre en compte la
Liste des documents à de Une checklist pour	époser vous aider à préparer le dossier.
<b>Année de la demande</b> Année de dépôt de la de	mande
<b>Type d'établisement con</b> Cochez la mention applie	<b>cerné</b> cable, une seule valeur possible

DRAAF-SRFD BRETAGNE - DEMANDE HABILITATION pour la mise en œuvre des formations en	U
☐ Autre	
<b>Département</b> ☐ CÔTES-D'AMOR	
CFA/CFPPA de Caulnes	
CFPPA de Guingamp Kernilien	
CFA de Merdrignac	
LP Saint Brieuc	
☐ FINISTÈRE	
CFA/CFPPA Hanvec site de Chateaulin	
CFA/CFPPA Hanvec site de Morlaix	
CFA/CFPPA Hanvec Site de Hanvec	
LEGTA Quimper Bréhoulou à FOUESNANT,	
☐ ILLE-ET-VILAINE	
CPSA Combourg	
CFPPA Rennes Le Rheu	
CfA de Saint Aubin du Cormier	
MORBIHAN	
CfA le Talhouët à Hennebont	
CfPPA de Pontivy	
<b>Département</b> ☐ CÔTES-D'AMOR	
CFA ECB/UFA Dominique Savio à Dinan	
CfA ECB/UFA de Pommerit Jaudy	
CFA ECB/UFA FC FLORILAN Langueux	
CFA ECB/UFA Xavier Grall de Loudéac	
CFA ECB/UFA 'Le Restmeur' de Pabu	
Lycée prof maritime de Paimpol	
Etablissement pr déficients visuels de Plené Jugon	
CFA ECB/UFA ESPA de Quessoy	
Centre Jacques Cartier Saint Brieuc	
☐ FINISTÈRE	
BREST, AREP 29	
CI FCM - Concarneau	

D	RAAF-SRFD BRETAGNE - DEMANDE HABILITATION pour la mise en œuvre des formations en U
	CFA ECB/UFA Le Nivot de Loperec
	CFA ECB/UFA Kerbernez à Plomelin
	CFA ECB/UFA LEAP Sainte Marie de Plouigneau
	CFA ECB/UFA LPEGT St Joseph Kerustum de Quimper
	CFA de l'ISFFEL St Pol de Léon
	Lycée prof maritime de Guilvinec-Treffiagat
	ILLE-ET-VILAINE
	ASPECT BRETAGNE (CFA-ECB)
	ETTRP La Noë St Yves de Bain de Bretagne
	CFA ECB/UFA LPEGTA 'Les vergers' de Dol de Bretagne
	CFA Pôle Formation Continue et Apprentissage JBLT Fougéres
	CFA ECB/UFA Lycée JB Le Taillandier Fougères
	GUERCHE DE BRETAGNE, Site de la Guerche de Bret LEAP A St Exupéry Rennes
	CFA ECB/UFA LTP St Nicolas Providence de Montauban de Bretagne
	CFA ECB/UFA REDON, LEGTP des Pays de Vilaine
	Agrocampus Ouest site de Rennes
	CFPA du LEAP A. de St Exupery Rennes
	FQ Chambre d'Agriculture 35
	Site de Rennes LEAP A. St Exupéry Rennes
	CFFCM - Saint Malo
	Lycée maritime de St Malo
	CFA ECB/UFA Lycée professionnel privé de Tinténiac
	CFA AGROMOUSQUETAIRE / EMA Vitré
	MORBIHAN
	CFA ECB/UFA LAHP Kerplouz de Auray
	CREDIN, FC CAFPA Crédin
	Lycée prof maritime d'Etel
	CFA ECB/UFA LTAP St Yves de Gourin
	CFA ECB/UFA LEAP Ker Anna de Kervignac
	CFA ECB/UFA Site de Locmine du LEAP Les Saints Anges Kerlebost
	Centre François Toullec de Lorient
	CFA ECB/UFA LEAP Jean Queinnec de Malestroit
	CFA ECB/UFA LEAP La Touche de Ploermel

	partement CÔTES-D'AMOR
Ш	MFR FCBC de Lamballe
	MFREO de Loudéac
	MFR de Plérin
$\Box$	FINISTÈRE
Ш	IREO d'Elliant
	MFREO de Landivisiau
	MFREO de Rumengol le Faou
	MFREO de Lesneven
	MFREO de Plabennec
	MFREO de Pleyben
	MFREO de Plounevez-Lochrist
	MFREO 'Le Mengleuz' de Saint Renan
П	ILLE-ET-VILAINE
	MFREO de Baulon
	MFREO de Fougères
	MFREO de Goven
	MFREO de Boeuvres à Messac
	MREO La Chatière de Saint Symphorien à Hédé
	MFREO 'La Jaroussaye' de Janze
	MREO de Montauban de Bretagne
	MFREO de Montfort sur Meu
	MFREO de Saint Aubin d'Aubigné
	MFU de Saint Grégoire
	MREO de Saint Grégoire
	MFREO de Saint Méen Le Grand
	MORBIHAN
	MFREO de Guilliers
	MFREO de Questembert
	MFREO La Charmille de Ruffiac
Сс	plôme concerné : pochez la mention applicable, une seule valeur possible CAPagricole

DRAAF-SRFD BRETAGNE - DEMANDE HABILITATION pour la mise en œuvre des formations en U
□ BPA
□ BP
□ cs
Spécialité/option : Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Agricultures des régions chaudes
☐ Jardinier-paysagiste
Lad-cavalier d'entraînement
☐ Maréchal-ferrant
Métiers de l'agriculture
Opérateur en industries agroalimentaires
Palefrenier soigneur
Services aux personnes et vente en espace rural
Travaux forestiers
Pour cette spécialité, vous devez effectuer une demande par support.
Spécialité/option : Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Bûcheron
Ouvrier spécialisé du paysage
Ouvrier d'élevage de ruminants et de cultures fourragères
Ouvrier viticole
Ouvrier maraîcher
Spécialité/option : Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  Aménagements paysagers
Conducteur de machines agricoles
Educateur canin
conducteur de ligne de production alimentaire
Responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières
Responsable de chantiers de bûcheronnage manuel et de sylviculture
Responsable de chantiers de bûcheronnage manuel et de débardage
Responsable d'entreprise agricole
Responsable d'entreprise hippique
Technicien animalier en unité d'expérimentation

# DRAAF-SRFD BRETAGNE - DEMANDE HABILITATION pour la mise en œuvre des formations en U

Spécialité/option : Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Agent de collecte approvisionnement
☐ Apiculture
Arboriste élagueur
Arrosage automatique : espaces verts et sols sportifs
Conduite de productions en arboriculture fruitière
Commercialisation bétail
Commercialisation vins
Conduite de la production de plantes à parfum, aromatiques et médicinales
Conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation
conduite de productions maraîchères
Conduite d'un élevage avicole et commercialisation des produits
Conduite d'un élevage de production avicole
conduite d'un élevage bovin lait
conduite d'un élevage bovin viande
Conduite d'un élevage caprin
Conduite d'un élevage ovin viande
Conduite d'un élevage porcin
Constructions paysagères
Education travail des jeunes équidés
Hydraulique agricole
Jardinier de golf et entretien des sols sportifs engazonnés
Pilotage de machines agricoles et travaux mécanisés à haute technicité
Pilote de machines de bûcheronnage
Production, transformation et commercialisation des produits fermiers 3sp
Production, transformation et commercialisation des produits fermiers 2sp
Responsable d'une unité de méthanisation agricole
Responsable technico-commercial : agrofournitures
Responsable technico-commercial en agro-équipements
Responsable technico-commercial en vins et produits dérivés/Orientation commerce
Responsable technico-commercial en vins et produits dérivés/Orientation produit
Restauration collective
Sols sportifs engazonnés

DRAAF-SRFD BRETAGNE - DEMANDE HABILITATION pour la mise en œuvre des formations en U
Techniques cynégétiques
Technicien spécialisé en transformation laitière
Tourisme vert, accueil et animation en milieu rural
Transformation des produits carnés (viande, volaille)
Transformation des produits carnés (viande, volaille)
Travaux mécanisés de génie écologique
Utilisation et conduite d'attelages de chevaux
Type de formation : Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Apprentissage
Formation professionnelle continue
Mixage des publics Apprentissage / Formation professionnelle continue Rappel : en cas de mixage, deux demandes d'habilitations doivent être déposées, une pour chacun des publics concernés
Cochez la mention applicable  Oui
□ Non
Une partie de la formation est dispensée en formation ouverte à distance (FOAD)  Cochez la mention applicable  Oui
Non
type de FOAD proposée Plusieurs choix sont possibles
Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles  Synchrone
Asynchrone
Mixte
Type de demande :  1ère demande d'habilitation : pour une nouvelle formation Renouvellement : pour une habilitation au terme des 5 ans
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  1ère demande d'habilitation
Renouvellement
Date de la 1ère habilitation :
Date prévisionnelle de début de formation :

DRAAF-SRFD BRETAGNE - DEMANDE HABILITATION pour la mise en œuvre des formations en U

### 1 FORMULAIRE DE LA DEMANDE D'HABILITATION

L'habilitation est délivrée par l'autorité académique à un centre de formation, pour un diplôme, une option ou une spécialité, pour un site et pour une voie de formation.

Calendrier des stages ou alternances, livret de suivi, tableau stratégique de formation, retour sur expérience, procédure de positionnement, individualisation, grille de visite en entreprise... et tout autre document que vous jugerez utile pour la compréhension de la mise en œuvre de la formation.

Dénomination du centre
Site de formation
Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles
Site de formation différent du site du siège (UFA)
Site de formation unique
Adresse mail du centre de formation
Téléphone du centre de formation
NOM Prénom du directeur du centre de formation :
Non renom de directeer de centre de formation.
Le directeur du centre de formation certifie l'exactitude des renseignements :
Certification qui vaut signature
Cochez la mention applicable
Oui
Non
AL
Nom et Prénom de la personne référente pour le dossier d'habilitation :
Adresse électronique de la personne référente :
Training of the first personal residence t
Dénomination du centre site de formation
Adresse postale du site de formation :
Adresse mail du site de formation

DRAAF-SRFD BRETAGNE - DEMANDE HABILITATION pour la mise en œuvre des formations en Unimero de téléphone du site de formation
Nom et Prénom de la personne référente pour le dossier d'habilitation sur le site de formation :
Adresse électronique de la personne référente sur le site de formation:
Présentation synthétique du projet : Document 1 Contexte, origine du projet, financeur principal, durée de formation, en centre et en entreprise, présentation du plateau technique
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Annexe au Document 1
Apport sur le contexte, la filière et la présenation du centre, notamment les ressources matérielles et les plateaux techniques
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Avis du Conseil d'Administration :
Joindre obligatoirement la délibération ou les extraits des procès-verbaux du conseil d'administration autorisant l'ouverture ou la reconduction de la formation. Ces documents doivent être datés et signés (acte des délibérations)
2 PRESENTATION DU DISPOSITIF D'EVALUATION PREVISIONNEL
Cette fiche est transmise au président de jury qui l'utilise lors de l'agrément du plan d'évaluation. Présentation des Annexes 1,2 et 3 du dispositif UC
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Fiche de présentation du dispositif d'évaluation prévisionnel
Présentation des Annexes 1,2 et 3 du dispositif UC

### 3 PRESENTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION

Le centre de formation doit préciser la durée, le rythme, les objectifs et le calendrier prévisionnel des périodes en entreprise. Le centre de formation précise la manière dont sont informés les tuteurs et les maîtres de stage ou d'apprentissage du déroulement de la formation, de leur implication dans la construction du plan de formation, de leur participation éventuelle à l'évaluation et du suivi des périodes en entreprise par les formateurs. Outre les visites de formateurs, les réunions de tuteurs, de maîtres de stage ou de maîtres d'apprentissage, le suivi des périodes en entreprise doit être assuré à l'aide de documents de liaison (outils de liaison, conventions et modèles de contrat pédagogique individuel). Pour les formations par apprentissage, la répartition des séquences de formation entre l'entreprise et le centre de formation doit être clairement indiquée. Le centre de formation doit également fournir une description des structures qui serviront de support à la formation : caractéristiques principales, nature des activités... Une habilitation ne peut être délivrée en l'absence de documents de liaison permettant la mise en oeuvre d'une réelle pédagogie de l'alternance.

### Durée totale de la formation CAPa:

Rappel réglementaire :

Textes réglementaires

https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/capa

Le certificat d'aptitude professionnelle agricole est accessible par la voie de la formation professionnelle continue aux candidats qui justifient d'une préparation d'une durée de 800 heures en centre de formation. Article D811-147-2 https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\_lc/LEGIARTI000034131663

Pour les candidats préparant le CAPA par la voie de l'apprentissage, la durée est au moins égale à 800 heures pour deux ans. Article D811-147-1

DRAAF-SRFD BRETAGNE - DEMANDE HABILITATION pour la mise en œuvre des formations en la https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042244708	
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  CAPa 2 ans - 800 heures	
Durée totale de la formation BPA: Rappel réglementaire: https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/bpa Pour les candidats préparant le brevet professionnel agricole par la voie de la formation professionnelle continue, la durée de la formation, en centre de formation la durée de formation est au moins de 800 heures. Article D811-166-4 https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000036298031	
Pour les candidats préparant le brevet professionnel agricole par la voie de l'apprentissage, la durée est au moins égale à 800 heures pour deux ans. Article D811-166-3 https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042244718	
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  BPA - 800 heures	
Durée totale de la formation BP: Rappel réglementaire : https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/bp Durée de formation : Article D811-165-5 https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042244712	
La durée de la formation en centre de formation d'apprentis est au moins égale à 800 heures pour deux ans Pour les candidats préparant le brevet professionnel par la voie de la formation professionnelle continue, la durée de la formation, en centre de formation et en milieu professionnel, est définie pour chaque option par arrêté du ministre chargé de l'agriculture.	
Décret n° 2020-1069 du 17 août 2020 relatif aux durées de formation en centre de formation d'apprentis et à la formation professionnelle continue https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042243688	
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  1000 heures	
Durée totale de la formation BP: Rappel réglementaire : https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/bp Durée de formation : Article D811-165-5 https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042244712	
La durée de la formation en centre de formation d'apprentis est au moins égale à 800 heures pour deux ans Pour les candidats préparant le brevet professionnel par la voie de la formation professionnelle continue, la durée de la formation, en centre de formation et en milieu professionnel, est définie pour chaque option par arrêté du ministre chargé de l'agriculture.	
Décret n° 2020-1069 du 17 août 2020 relatif aux durées de formation en centre de formation d'apprentis et à la formation professionnelle continue https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042243688 Pour les candidats préparant le brevet professionnel par la voie de la formation professionnelle continue, la durée de la formation, en centre de formation et en milieu professionnel, est définie pour chaque option par arrêté du ministre chargé de l'agriculture.	
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  1200 heures	
Durée totale de la formation CS :  Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  560 heures	
Durée totale de la formation CS : Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  400 heures	

# DRAAF-SRFD BRETAGNE - DEMANDE HABILITATION pour la mise en œuvre des formations en U Durée totale de la formation CS: Cochez la mention applicable, une seule valeur possible 420 heures Durée totale de la formation CS : Cochez la mention applicable, une seule valeur possible 450 heures Durée totale de la formation CS: Cochez la mention applicable, une seule valeur possible 450 heures selon que les objectifs visés correspondent à la spécialité « conduite de l'élevage et commercialisation des produits » 560 heures selon que les objectifs visés correspondent à la spécialité « conduite d'élevage, transformation et commercialisation des produits ». Durée totale de la formation CS : Cochez la mention applicable, une seule valeur possible 450 heures pour la spécialité « conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation » 560 heures pour la spécialité « conduite de productions en agriculture biologique, transformation et commercialisation » Durée totale de la formation CS: Cochez la mention applicable, une seule valeur possible 450 heures pour la spécialité « transformation et commercialisation des produits fermiers » 560 heures pour la spécialité « production, transformation et commercialisation des produits fermiers » Durée totale de la formation CS : Cochez la mention applicable, une seule valeur possible 600 heures 700 heures pour les candidats visés au b du 2 de l'article R. 811-167-3 du code rural. Durée en centre de formation : Cette durée doit être égale ou supérieure à la durée de formation réglementaire (en heures). En région BRETAGNE, nous vous invitons à mettre en place une durée avec une marge supérieur de 5 à 10% afin de palier aux absences calendaires et jours fériés Durée des périodes en entreprise : (en semaines) Pièce justificative à joindre en complément du dossier Organisation des stages ou alternances (calendrier) Lieux de formation (si différents de l'adresse postale) Nom(s) et adresse(s) complète(s)

# DRAAF-SRFD BRETAGNE - DEMANDE HABILITATION pour la mise en œuvre des formations en U Stratégie de la mise en œuvre de la formation alternée Présence d'un tableau de répartition des objectifs CFA/entreprise (tableau stratégique de formation - TSF)

(tableau stratégique de formation - TSF)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Exemple de tableau stratégique de formation - TSF
Modalités d'information des maîtres de stage du déroulement de la formation
Visite et suivi des périodes en entreprise à préciser
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Organisation des périodes en entreprise
Livret de suivi, fiches navettes
Martin Parks although a Program of a constitution of the constitution of the MARA
Modalités d'individualisation proposées, positionnement et gestion des VAA
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Pièce à joindre :
Procédures, outils, dossiers de suivi, grilles d'entretien de positionnement, plans de formation, contrats,
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Partenariats mobilisés pour la mise en oeuvre de la formation
Utiliser impérativement le modèle de fichier en PJ, à déposer ensuite en version PDF
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Présentation du dispositif de formation

## **4 PRESENTATION DES UCARE**

Les projets d'UCARE doivent être présentés à chaque renouvellement quinquennal à la validation de la DRAAF. texte réglementaire : https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-275

DRAAF-SRFD BRETAGNE - DEMANDE HABILITATION pour la mise en œuvre des formations en Uvalidation des UCARES La demande de validation d'UCARE dans le cadre de l'actualisation fait l'objet d'une autre procédure.
Intitulé :
Objectifs du module :
Objectifs do modole .
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Document 4 UCARE
Veuillez déposer le document 4 UCARE
5 QUALIFICATION DES FORMATEURS
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Qualification des formateurs
Utiliser impérativement le modèle de fichier en PJ
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Attestation individuelle de la formation UC
Pour les formations par UC, en plus des conditions générales spécifiées dans l'arrêté, l'habilitation ne peut être accordée que si au moins deux formateurs du cycle de formation concerné ont suivi une formation propre au dispositif de formation en UC. Cette formation libellée « Formation UC : agrément à la conduite du dispositif d'évaluation » est organisée sous la responsabilité d'Agrosup-Dijon EDUTER. Elle a pour objectif de permettre aux formateurs d'appréhender la mise en œuvre des modalités d'évaluation et de formation dans le respect des textes réglementaires.
Cette formation fait l'objet de la délivrance d'une attestation individuelle à joindre ci-dessous.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Pièce justificativeCV/Diplômes Formateurs
Dans le cadre d'une première demande d'habilitation, veuillez fournir le CV et le dernier diplôme de chaque formateur de l'équipe.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Pièce justificative CV/Diplôme Nouveaux formateurs
Dans le cadre d'un renouvellement d'habilitation, veuillez fournir le CV et le dernier diplôme des nouveaux formateurs de l'équipe.
6 TABLEAU DE SYNTHESE
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Document 6 Tableau de synthese